



Mars 2023

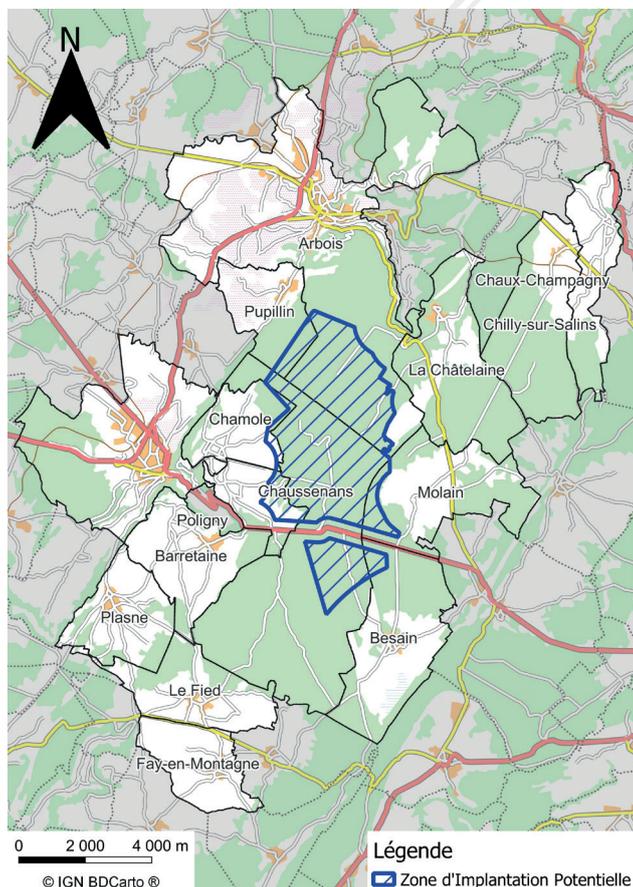
Où en est le projet éolien collectif Cœur du Jura ?



Début 2023, le collectif des 14 communes¹ et la communauté de communes Arbois Poligny Salins Cœur du Jura ont décidé d'engager les études du projet éolien collectif sur le 1er plateau du territoire Cœur du Jura.

Fin février 2023, le collectif des 14 communes et la communauté de communes Arbois Poligny Salins Cœur du Jura ont décidé de la zone d'implantation potentielle.

Pourquoi cette zone ?



La zone d'implantation potentielle a été retenue pour :

- Son gisement éolien très favorable
- Son harmonie avec le parc existant de Chamole
- Sa proximité au raccordement électrique

Cette décision prend en compte les critères environnementaux comme les zones de protection et de suivi de la biodiversité, les critères paysagers comme le relief et l'implantation des lieux de vie et de travail.

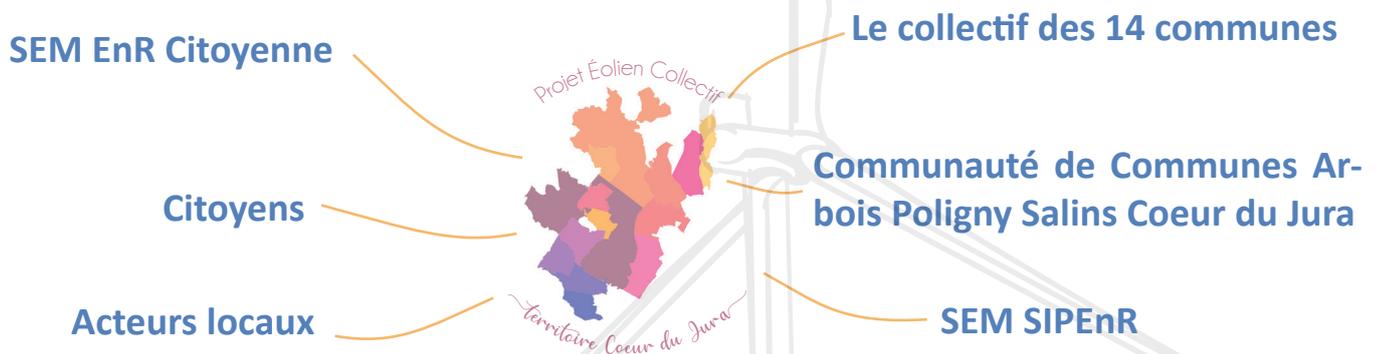
¹Arbois, Barretaine, Besain, Chamole, Chausseuans, Chauv-Champagny, Chilly sur Salins, Fay-en-Montagne, La Chatelaine, Le Fied, Molain, Plasne, Poligny, Pupillin

Notre projet

Le projet éolien collectif Coeur du Jura c'est :

- Une démarche collective des 14 communes pour un seul projet éolien
- Produire localement de l'électricité d'origine renouvelable
- Cibler un parc de 6 éoliennes (9 maximum)
- Gouvernance du projet par les collectivités et leurs partenaires
- Un financement public et citoyen
- L'implication des citoyens et acteurs économiques du territoire
- Un partage des retombées financières
- Une forte exigence sur les contraintes environnementales

Les acteurs



Nos partenaires

Afin de mener à bien le projet, les collectivités ont signé une convention avec la SEM EnR Citoyenne et la SEM SIPEnR.

Les SEM (Sociétés d'Economie Mixte) sont des outils territoriaux, publics et citoyens et elles accompagnent les collectivités dans l'ingénierie, le financement du projet, la construction et l'exploitation du parc.



La SEM EnR Citoyenne est un outil local au service des collectivités. Ses actionnaires sont majoritairement publics (notamment le SIDEC du Jura, le SYDED du Doubs, la Région Bourgogne-Franche-Comté). Ses actionnaires privés sont des coopératives citoyennes, des associations et des entreprises locales.



La SEM SIPEnR est issue d'un partenariat entre des acteurs régionaux et nationaux reconnus pour leur engagement et leurs réalisations en faveur de la transition énergétique (notamment le SIPPAREC, syndicat francilien d'énergie de collectivités, la Banque des Territoires et le fonds citoyen Energie Partagée).

Prochaines étapes...

Les études environnementales (faune, flore et géologie) démarreront dès cet été et dureront jusqu'à l'automne 2024. Des études acoustiques et paysagères seront menées en parallèle. Un mât de mesure sera installé cet été afin de mesurer précisément le gisement de vent pendant 1 à 2 années. Celui-ci permettra également l'enregistrement sonore des chiroptères.

Les résultats de ces études obligatoires nous permettront de prendre des décisions collectives.